

L'Orchestre national de Metz recrute :

un (e) Bassoniste

Dans le cadre du dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, Démos pour son atelier de Metz

Description de la structure

La Cité musicale-Metz est un projet innovant d'une maison de toutes les musiques et de la danse, regroupant l'Orchestre national de Metz et les salles de l'Arsenal, la BAM et les Trinitaires autour d'un projet artistique et culturel commun. Plus de 500 manifestations sont organisées chaque année qui rassemblent près de 300 000 spectateurs et visiteurs.

Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)

Démos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux présents sur les différentes structures à caractère social. Initié en 2010 et coordonné nationalement par la Philharmonie de Paris, le dispositif est déployé sur le territoire national depuis 2015 à raison d'une quarantaine d'orchestres. A l'horizon 2022, dans sa 4^{ème} phase d'évolution, une soixantaine d'orchestres devrait être mise en œuvre.

Depuis 2016, l'Orchestre national de Metz porte la coordination du dispositif Démos sur le territoire de la Moselle avec la création de l'Orchestre Démos Metz Moselle. Depuis janvier 2020, le dispositif est reconduit à raison de deux orchestres impliquant 210 nouveaux enfants sur le territoire de Moselle. Le premier est déployé sur l'axe Metz, Moselle Est et le second sur l'axe Metz, Moselle Nord. Chaque orchestre est composé de 7 groupes de 15 enfants âgés de 7 à 12 ans sans pratique antérieure musicale, placés chacun sous la gestion d'une structure sociale.

Missions

Les ateliers se déroulent au rythme de deux ateliers hebdomadaires (1h30 + 2h) hors temps scolaire au sein des 14 structures sociales partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants. Elles sont ponctuées par des rencontres régulières en grande formation de 105 enfants, avec direction d'orchestre et direction de chœur. Les intervenants artistiques collaborent tout au long du projet avec des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les enfants ainsi qu'au cœur des ateliers. Les intervenants artistiques contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe de deux soit un binôme d'intervenants musiciens soit un binôme composé d'un intervenant musical et d'un danseur ou d'un chef de chœur. Ils dispensent un enseignement musical collectif à un groupe de 15 enfants débutants. Ils sont également sollicités pour intervention aux rassemblements et concerts. Le projet se nourrit de principes éducatifs, en postulant que la pratique de la musique, développe des capacités cognitives en soi et utiles à d'autres apprentissages ; qu'elle développe les capacités empathiques (respect de l'autrui) ; qu'elle favorise l'inclusion de chaque enfant au sein du groupe et du projet. Ces principes éducatifs structurent la pédagogie du projet Démos qui vise à susciter une motivation en relation avec le développement individuel de chaque enfant. Alliant professionnels du champ social et du champ artistique, l'enseignement musical qui irrigue Démos relève d'une éducation par l'art dans la perspective de la formation globale de l'individu.

Compétences et qualités requises

Diplôme d'enseignement de la musique (DUMI, DE, CA, CAPES, Agrégation) et/ou expérience confirmée.

Discipline : basson

Capacité à travailler en équipe.

Capacité à travailler en binôme avec le second bassoniste en charge de second atelier hebdomadaire.

Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

Calendrier d'intervention

Septembre 2021 à décembre 2022 (à l'étude, prolongation du projet jusqu'en juin 2023) dans le cadre d'un atelier hebdomadaire (2h), hors temps scolaire.

Encadrement de répétitions d'orchestre et concerts répartis dans l'année (environ toutes les 6 semaines)

Participation à des réunions d'équipe trimestrielles, aux deux Comités Techniques annuels.

Programme de formations obligatoire tout au long du projet.

Lieu d'intervention

METZ

Centre social ASBH Pioche

13 rue Pioche

Horaires : les lundis de 16h30 à 18h30

Date limite de candidature

Jeudi 15 juillet 2021

Poste à pourvoir dès septembre 2021

Rémunération envisagée

Rémunération de 90 euros bruts par atelier (taux horaire brut de 30 euros + 1 heure forfaitaire de temps de préparation par atelier). En cas de résidence fortement éloignée du lieu d'intervention, un forfait net de 30 euros par atelier peut être consenti pour le temps de déplacement aller-retour.

Type de contrat : A DUREE DETERMINEE - MUSICIENS NON PERMANENTS

CV et Lettre de motivation sont à transmettre à l'attention de :

Edith Vecchio-Luchetti, Cheffe de Projet Démon

par mail à l'adresse suivante : vecchio@citemusicale-metz.fr



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS LOCAUX



MÉCÈNES LOCAUX



La Philharmonie de Paris et Démon remercient leurs partenaires nationaux

INSTITUTIONNELS



Le projet Démon est également soutenu par plus de 300 collectivités territoriales

MÉCÈNES

– Mécène fondateur –



– Mécènes principaux –

– Grands mécènes bienfaiteurs –

